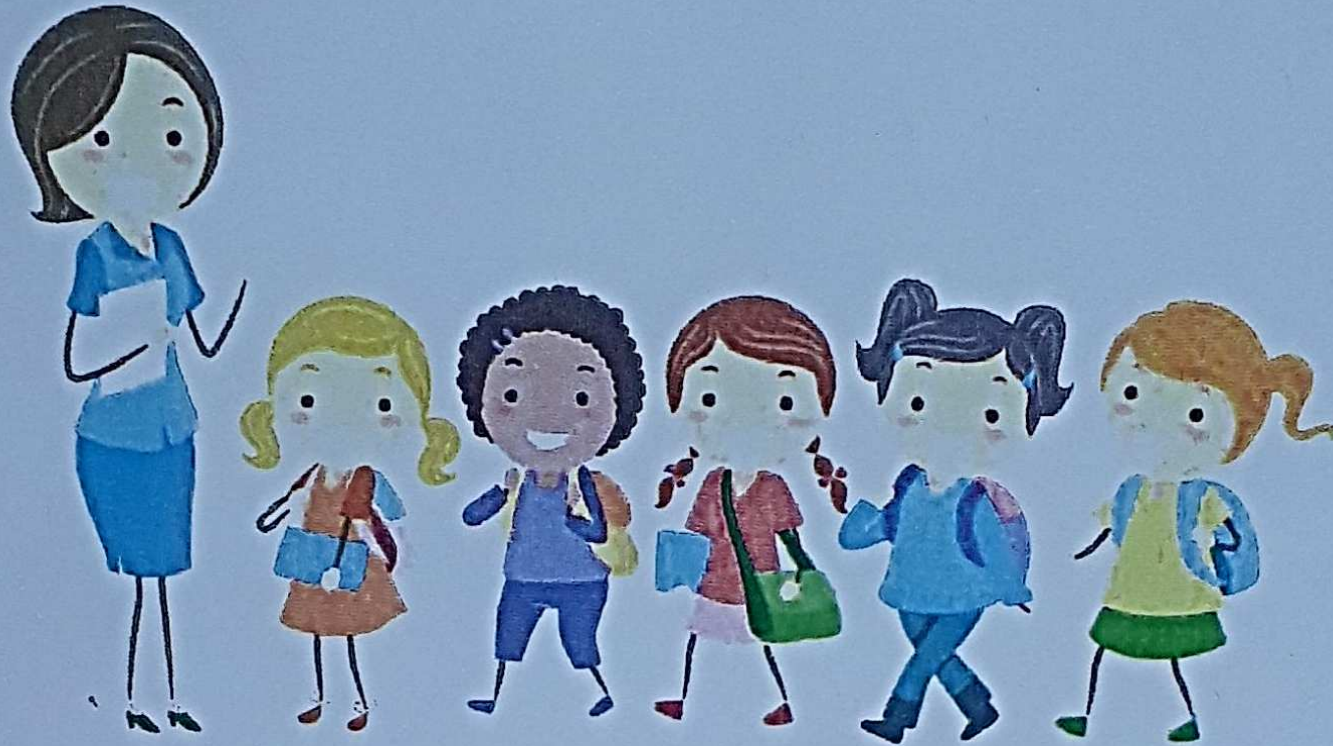


# INSCRIPTIONS MATERNELLE ANNEE

SCOLAIRE 2019/2020



## Sont concernés :

- les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016
- les enfants nés en 2015 ou 2014 déjà scolarisés dans une autre école

## Démarches :

- se rendre en Mairie muni d'un justificatif de domicile et du livret de famille afin d'obtenir un certificat d'inscription
- prendre rendez-vous avec la directrice de l'Ecole Maternelle : Mme Toma en téléphonant au 03 87 30 01 64 avant le 15 mai
- se rendre au rendez-vous convenu muni du certificat d'inscription délivré en Mairie, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.